



LE GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC DE GRIGNY ET VIRY-CHATILLON
UN PROJET PARTAGÉ DE **DÉVELOPPEMENT HUMAIN**

Projet de REUSSITE EDUCATIVE

Grigny et Viry-Chatillon

Année 2007

Partie 1 : Fiche de synthèse

Partie 2 : Bilan qualitatif

Partie 1 : Fiche de synthèse - année 2007

1- Rappel des objectifs du PRE

- 1- Favoriser la réussite scolaire
- 2- Promouvoir et soutenir l'action et le rôle primordial des parents
- 3- Organiser le repérage des difficultés et mettre en place des parcours individualisés
- 4- Renforcer et mettre en cohérence les actions de développement et de protection de l'enfant
- 5- 400 familles concernées par le projet

Une instance de Pilotage se réunit 4 fois par an ; elle rassemble des représentants de l'Etat, des deux villes et de la CALE, de l'Education Nationale, du Conseil Général, de la CAF et des parents d'élèves.

2- Les principes de base du Projet :

L'adhésion des parents
La cohérence des partenaires
La confidentialité et le respect des familles :
Le caractère préventif du Projet de Réussite Educative

3 - Les ressources du Projet Réussite Educative :

L'équipe en 2007

- cinq référents de parcours (Trois à Grigny et deux à Viry) accompagnent les enfants dans le cadre de parcours définis avec les parents
- Une Référente famille intervient avec les parents de jeunes enfants (son poste s'inscrit dans le cadre du dispositif adulte relais)
- Un chef de projet coordonne l'équipe en relation avec les partenaires

Des vacances : Elles sont mobilisées selon les besoins qui apparaissent dans les parcours individualisés : une orthophoniste, un psychologue, 11 enseignants, 2 animateurs

Des actions collectives : portées par les associations et les structures éducatives et sociales du territoire : sept sur la thématique de l'accompagnement à la scolarité ; cinq sur le lien école - parents ; six sur les loisirs et l'ouverture culturelle ; deux sur le soutien à la parentalité ; une dans le domaine médical

Deux actions d'appui pour le projet : La Veille Educative dans le domaine du repérage et la mise en place des parcours et la MIPOP pour les formations

4 - Les parcours 2007

- 325 parcours : 201 concernent directement les enfants ; 124 visent les parents de jeunes enfants
- Par tranches d'âge : 2-3 ans : 52 parcours
3-6 ans ; 65 parcours
6-11 ans : 115 parcours
12-16 ans : 78 parcours
Parents d'enfants dans deux tranches d'âge : 15 parcours
- Les actions collectives touchent 810 enfants et / ou parents des deux villes
- 4 domaines d'intervention : l'accompagnement à la scolarité, les loisirs et l'ouverture culturelle, le domaine thérapeutique, les démarches familiales

5 - Les questions soulevées par le projet :

- La complexité des situations familiales sur le territoire ; comment positionner vraiment le projet dans la prévention ?
- Le déficit de capacités d'accueil dans les CMP et les structures médicales. Le PRE peut-il apporter des réponses de transition, notamment dans le domaine de l'orthophonie ?
- Comment articuler au mieux les actions PRE et l'accompagnement éducatif de l'Education Nationale ? Quelles propositions individualisées pour lutter contre l'échec scolaire et pour rattraper les bases manquantes ?
- Comment travailler davantage en amont sur la question de l'exclusion scolaire ?
- L'articulation entre les parcours individualisés et les besoins des villes : comment tenir compte des contraintes des villes et du PRE ?
- L'étendue du territoire sur lequel le projet est mené. Comment organiser des lieux pertinents pour le diagnostic partagé ?

Partie 2 : Bilan qualitatif 2007

Analyse des parcours individualisés sur 2007

Nous distinguons trois types de parcours : les « parcours enfant », les parcours « parent de jeunes enfants » et les « parcours parents ».

Le parcours « enfant » est un outil de prévention au service des parents pour leur enfant fragilisé dans son parcours scolaire. Il est balisé par des rencontres régulières entre un référent et l'enfant et/ou sa famille. Chaque parcours est unique et se construit avec les parents.

Les parcours enfant recouvrent quatre domaines d'actions :

Accompagnement à la scolarité

- Recherche avec le concours des enseignants d'un accompagnement à la scolarité adapté aux besoins de l'enfant
- Aide méthodologique et soutien du jeune dans l'organisation de son travail scolaire ; travail sur l'autonomie et la responsabilisation du jeune, en lien avec ses parents
- Facilitation du lien parents-école, explicitation des demandes de l'école aux parents
- Soutien de l'enfant et de sa famille sur les périodes scolaires charnières (entrée en maternelle, passages GS-CP ou CM2-6^{ème}).
- Accompagnement de jeunes collégiens exclus de leurs établissements ou sans affectation lors de la rentrée scolaire.

Accompagnement loisirs-culture

- Recherche et accompagnement vers les structures de loisirs ; préparation des vacances
- Proposition d'activités pour développer l'expression et la confiance du jeune en lui-même (ex : l'atelier d'écriture)
- Inscription dans des ateliers ou des structures susceptibles de favoriser une ouverture culturelle, un accès au langage

Accompagnement thérapeutique

- Recherche, prise de RV et premiers accompagnements avec la famille vers des spécialistes (ophtalmologue, orthophoniste,...)
- Pratique de bilans orthophoniques
- Travail préparatoire avec les parents puis l'enfant en vue d'une démarche thérapeutique
- Relance de suivis psychologiques interrompus
- Recherche et accompagnement vers les institutions spécialisées pour des enfants malades
- Soutenir la famille dans les démarches liées à la MDPH (Maison Départementale le Pour le Handicap)

Accompagnement de la relation intrafamiliale

- Aider le jeune à se situer lors d'un parcours migratoire
- Recherche de la place et du rôle de chacun dans les situations de familles complexes
- Recherche de soutien pour assumer les situations de rupture (divorces, deuils)
- Aide à la résolution de conflit jeune - parent(s)

Parcours enfants

Les collèges : 78 parcours

Jean Vilar	7	Les Sablons	7
Pablo Neruda	27	Olivier de serres	12
Sonia Delaunay	14	Esclangon	4
Total Grigny	48	Total Viry	23
Autres collèges	7		

Ecoles élémentaires : 100

Jean Moulin	2		
Gérard Philipe	18	Albert Camus	2
Gabriel Péri	7	Louise Michel	3
Elsa Triolet	3	Descartes	7
Buffle	13	Jules Vernes	1
Rennes	3	Cassier	4
Autruche	18	Total Viry	17
Bélier	17		
Langevin Perrin	1	Hors Viry (Massy)	1
Total Grigny	82		

Ecoles Maternelles : 21

Pégase	1		0
Tilleuls	1	Bleuets	1
Petite sirène	2	Victor Hugo	3
Chaperon Rouge	1	Péguy	1
Cendrillon	1		0
Angéla Davis	4		0
Belle aux bois dormant	3		0
Buffle	3		0
Total Grigny	16	Total Viry	5

PMI et Haltes accueil	2
-----------------------	---

Total	201
--------------	------------

Parcours Parents de jeunes enfants

Les parcours « parents de jeunes enfants » sont mis en place pour les situations qui nous sont présentées par les PMI, les structures d'accueil petite enfance et les écoles maternelles. Ils concernent les parents d'enfants de 2 à 5 ans ayant peu de relations avec l'école et/ou méconnaissant le système scolaire et éducatif français. Les parcours proposent un ensemble de rencontres en petits groupes avec le référent dans le but de faciliter la relation à l'école dès le plus jeune âge.

Parcours jeunes parents

Belle aux Bois Dormant et Petite Sirène	14
Belle aux Bois Dormant	9
	23

Ces parcours sont destinés aux parents d'enfants en maternelles ; l'objectif est de permettre une meilleure compréhension de l'école et des objectifs du programme de maternelle.

Parcours « chemin vers l'école »

PMI Sablons	7	PMI Ambroise Paré	3
PMI Grande Borne	7	PMI Suzanne Lacorre	6
Lieu Passerelle	19		0
Total Grigny	33	Total Viry	9

Les parcours « chemin vers l'école » proposent aux parents dont les enfants intégreront la maternelle à la prochaine rentrée scolaire de discuter sur toutes les questions qui se posent pour eux.

Parcours de soutien aux parents

Démarches administratives	11
Accompagnement Psychologue	4
Traductions	36
Minotaure (10)	
Petite Sirène (3)	
Angéla Davis (8)	
Dulcie September (7)	
Langevin Perrin (2)	
J. Moulin (6)	
Atelier Chante-livre	8
	59

Total parents - enfants 124

Les évolutions dans les parcours sur l'année 2007 :

- L'augmentation de parcours auprès de parents d'enfants de moins de 4 ans (67 situations). Le partenariat avec les PMI s'est mis en place à Grigny et maintenu à Viry. Les PMI demandent des interventions d'accompagnement médical, de soutien aux parents isolés et d'accompagnement vers l'école.
- La demande importante d'intervention de traduction (36 situations). La création du Réseau de ressources locales en traduction correspondait à un besoin réel. Nous avons ciblé en priorité les demandes de maternelles et de

début d'écoles élémentaires. Un travail se fait en parallèle pour inscrire les parents qui le souhaitent dans les groupes de FLE.

- La mise en place de parcours autour de l'orthophonie : élaboration d'une démarche de repérage avec les médecins scolaires, les médecins PMI et les Rased, réalisation de bilans au sein du projet (38 bilans sur l'année).
- 50% des enfants nous sont adressés pour des raisons de comportements difficiles ; pour la moitié d'entre eux, il s'agit de travailler les problématiques de relations familiales.
- Les parcours sont souvent demandés pour conduire à une autre prise en charge (CMP, SAEMF) ; le parcours prépare les membres de la famille et facilite les démarches grâce à une bonne articulation avec ces structures. Certains parcours mènent à la mise en place des mesures éducatives : 6 informations signalantes ont dû être faites cette année.
- Des parcours sont mis en place pour accompagner des collégiens définitivement exclus de leur collège (9 situations en 2007). Quatre nous ont été adressés à la veille du conseil de discipline ; quatre autres étaient en « classe SAS » au moment du début de parcours. Le référent devient alors le point de repère pour le jeune. Il tente de l'aider à redonner du sens à la nouvelle affectation, à trouver les moyens logistiques et fonctionnels pour se rendre dans une autre ville, à tenter de bâtir dès le début des relations constructives avec le nouveau collègue.
- Des difficultés constantes limitent les résultats des accompagnements : délais d'attente longs pour les prises en charge au CMP et CMPP, au Saemf, chez l'orthophoniste ; inexistence de capacité d'accueil loisirs à la hauteur de la demande principalement à Grigny. Les délais d'attente expliquent en partie la longueur de certains parcours et la recherche de solutions alternatives en attendant les prises en charge souhaitées.
- Le travail avec certains établissements scolaires s'est renforcé, permettant le repérage d'enfants en situation de fragilité dans l'apprentissage de la lecture. De nouveaux parcours ont été mis en place avec des enfants de maternelle grande section pour favoriser l'oralité et avec les enfants de CP dans le cadre des clubs « coup de pouce » (20 situations). Le suivi individualisé de ces parcours est assuré par l'enseignant du club et un référent spécifique de l'équipe PRE.

Les Actions collectives

La Veille Educative :

La cellule de veille éducative a pour objectif d'organiser le travail en commun des différents intervenants auprès des publics « décrocheurs », d'assurer leur mobilisation en vue de l'examen des situations individuelles et la recherche de réponses adaptées (138 jeunes recensés dont 72 lors de la rentrée scolaire ; 66 suivis pendant l'année avec des difficultés liés aux problèmes de discipline, d'absentéisme, d'échec et de déscolarisation) Elle agit en partenariat étroit avec le PRE. Centrée jusqu'en juin 2007 sur le repérage des collégiens en situation de décrochage sur Grigny et Viry, son champ d'action s'est étendu à partir de septembre pour couvrir également les écoles élémentaires de Grigny.

Son action consiste à :

- Animer, en partenariat avec les membres de l'équipe du PRE les réunions d'information faites aux équipes éducatives des collèges ; être en contact régulier avec ces équipes éducatives, dans le but d'organiser le repérage des enfants susceptibles de bénéficier d'un parcours individualisé

- Rencontrer les équipes des écoles élémentaires de Grigny et évaluer la situation des enfants repérés
- Présenter les situations lors des cellules d'appréciation
- Rencontrer les familles, l'enfant avec le référent de parcours pour débiter la prise en charge
- En cas de non prise en charge par ERE, la coordinatrice doit aider le jeune et sa famille à exploiter d'autres pistes de solutions
- Participer à la cellule de coordination de ERE et au comité de pilotage ERE
- Suivre les jeunes en exclusion temporaire, les jeunes et les familles en attente de conseil de discipline ; Accompagner les jeunes exclus par conseil de discipline et en attente de nouvelle affectation (53 conseils de discipline ont eu lieu sur Grigny avec 41 exclusions définitives, 18 sur Viry dont 11 exclusions définitives)
- Coordonner les actions envers les jeunes ayant des problèmes d'affectation
- Elaborer avec les partenaires éducatifs et la MIPOP, l'action de la plateforme d'accueil des jeunes sans affectation après la 3^{ème}.

La MIPOP :

Sur l'année 2007, la MIPOP a mis en place des actions en appui au PRE :

- Des Formations en vue du développement des compétences des acteurs du CLAS
- des temps d'échange entre enseignants exerçant auprès d'enfants au comportement difficile à la demande des principaux (collèges Sonia Delaunay, Jean Vilar et Les Sablons)
- Un état des lieux des relations école - famille
- Education à l'orientation dans deux collèges
- Les journées infos métiers
- L'accompagnement des acteurs parascolaires dans le cadre de la formation des ressources locales en traduction.

Certaines actions prévues en 2007 ne démarreront que début 2008 : deux formations concernant l'influence de l'interculturalité sur les pratiques professionnelles ; un état des lieux du CLAS dans la perspective de la mise en place du dispositif d'accompagnement éducatif ; l'accompagnement des familles vers une meilleure connaissance de l'école, la mise en place de formation à des ateliers autour du Livre.

Les actions en cours en 2007 par grands axes.

Les tableaux suivants présentent toutes les actions financées en 2007. Chaque action est ensuite détaillée dans le document annexe : guide pratique du projet.

THEMATIQUE SCOLAIRE

Actions autour de l'accompagnement à la scolarité

Organisation	Porteur	Lieu d'action	Enfants accueillis	Moyens financiers
CLAS Parcours	Ville de Grigny	Ecoles élem. Grigny Collégiens de Viry et Grigny	7 groupes sur les écoles de Grigny 3 groupes de collégiens sur Viry et Grigny 30 enfants en parcours	11.000€ Une vacataire
CLAS Collège Neruda	Ville de Grigny	Grigny	16 jeunes de 6ème 8 sont en parcours individualisés.	10.500€
Accompagnement étudiants AFEV	AFEV	Viry et Grigny	10 jeunes collégiens en parcours	5.000€
Clubs coup de pouce Grigny	PRE	Grigny	20 enfants de CP (école Bélier et Autruche)	20.000€
Consolidation scolaire	SYLVAN	Viry et Grigny	20 jeunes en parcours prévus, 8 sur 2007	14.400€
Ateliers autour du livre	PRE	Viry et Grigny	6 enfants (5 en parcours)	500€
Groupes d'adolescents	PAUSE	Viry et Grigny	10 jeunes en parcours	500€

En 2007, au regard des besoins différents des enfants en parcours, nous avons diversifié les propositions dans le domaine de l'accompagnement à la scolarité ; ces propositions permettent une réponse plus adaptée en fonction des niveaux scolaires et de la capacité de l'enfant à travailler en groupe. Ainsi les enfants peuvent être accueillis, seuls et sur des programmes individualisés (Sylvan et AFEV), en petits groupes de 3 à 5 (Clas parcours, clubs coup de pouce » et atelier autour du livre) ; en grand groupe de 8 (CLAS).

Le démarrage du dispositif d'Accompagnement Educatif au sein de l'Education Nationale a entraîné des mises en cohérence dès cette année. Les nouvelles expériences portées par le PRE pourraient être développées dans le cadre de l'Accompagnement Educatif. Chaque action est suivie et évaluée par un référent de parcours et un référent Education Nationale (Conseillère pédagogique, CPE ou directeur d'école).

THEMATIQUE LOISIRS - CULTURE

Les enfants en parcours ont besoin de participer à des activités de loisirs dans des cadres variés où ils rejoignent d'autres enfants. Le PRE finance ainsi divers projets.

Actions autour du loisirs enfance jeunesse ; ouverture culturelle

Organisation	Lieux	Type d'actions	Nb enfants	Moyens financiers
MJC	Viry	Ateliers d'expression : écriture et théâtre Ateliers scientifiques et informatiques	20 enfants 5 parcours	8.638€
Services Jeunesse - Espace Vlaminck	Grigny	Articulation du temps scolaire et des vacances Proposition de camps et de sorties d'été	40 enfants 8 parcours	5.240€

MJC Mermoz - Espace Ados	Viry - Plateau	Sorties culturelles Stages de théâtre, musique, film et slam	35 enfants	10.000€
Théâtre du Fil ; Mairie de Grigny	Grigny	3 stages de théâtre	38 enfants 22 parcours	6.600€
AFASE	Grigny 2	Ateliers contes et batik, sorties, journée culturelle	40 enfants 5 parcours	3.000€
Le secours Populaire	Viry et Grigny	Vacances familiales Vacances collectives	4 parcours	900€

En 2007 le projet a développé de nouveaux partenariats dans le loisirs et la culture : les séjours vacances avec le Secours populaire, les actions théâtre et les camps avec le service Jeunesse de la Ville de Grigny. La création d'ateliers d'expression a été envisagée et n'a pas abouti du fait des contraintes de la ville qui ne peut recruter.

THEMATIQUE « PARENTALITE »

Soutien à la parentalité

Organisation	Lieux	Type d'actions	Nb enfants Ou parents	Moyens financiers
MJC Mermoz - Soutien à la parentalité	Viry - Plateau	Atelier parents - enfants Caf' Moz Week-end parents/enfants Permanence	45 familles Accueil des parents d'enfants en parcours	7.917€
PRE	Grigny	Groupe de parole parents de jeunes enfants Groupes de parole dans les écoles maternelles	8 parents d'enfants en parcours 14 parcours	Groupes animés par la Référente famille

Actions autour du lien école - parents

Organisation	Lieux	Type d'actions	Nb enfants Ou parents	Moyens financiers
- Association Pause et PRE	Viry et Grigny	« chemin vers l'école » Groupe parents	Lieu passerelle : 19 parcours PMI de Viry : 9 parcours PMI de Grigny : 14 parcours	7760€ prévu 6.000 dépensés
- Association Décider	Grigny - Grande Borne	- Temps de jeux parents enfants - Ludothèque mobile - Formation des parents	Les parents d'enfants de 12 classes de maternelles.	20.000€

- La Récré - Lieu Passerelle	Grigny 2	Ateliers parents - enfants autour du livre	9 parents et 12 enfants 6 parcours	400€
PRE - Réseau de ressources locales pour la traduction	Grigny et Viry	Aide à la traduction Formation des personnes ressources Interventions dans les écoles	29 parcours	1.062€

L'ensemble des actions visant à favoriser les liens écoles familles ainsi que les échanges avec les parents dans le cadre des parcours montrent l'importance d'échanges avec d'autres adultes sur les questions éducatives et sur le fonctionnement de l'école. Le défaut d'implication de certains parents s'explique souvent par un manque de temps ou par l'incapacité de se dégager des difficultés du quotidien. La spécificité de la population du territoire (forte majorité d'origine étrangère) demande de développer ces actions dont le but est de permettre aux parents une meilleure appréhension du système scolaire et une mise en valeur de leur capacité à accompagner la scolarité de leurs enfants.

THEMATIQUE SANTE

Organisation	Lieu d'action	Enfants accueillis	Moyens financiers
PRE - Vacances d'orthophonie	Grigny et Viry	38 enfants en parcours	10.075€
PRE - Vacances de psychologue	Grigny et Viry	Accompagnement individualisé (7 personnes dont deux adultes) Animation d'un Groupe de parents (6 personnes)	11.000€ Un vacataire

- Dans le domaine de l'orthophonie, les bilans pratiqués ont permis : de confirmer ou d'infirmer une orientation vers l'orthophonie, d'apporter des éléments de diagnostic à la demande des médecins scolaires et des médecins PMI, de permettre aux parents de mieux comprendre et engager une démarche parfois difficile vers le CMP. Le manque de débouchés pour les suivis constitue la difficulté majeure : 34 enfants sur 38 bilans réalisés auraient besoin d'un suivi. Seul un tiers en bénéficie actuellement.
- Les interventions du psychologue, en lien avec les référents facilitent l'orientation vers un suivi thérapeutique. Il est également un appui en conseil pour les référents dans l'étude de certaines situations qu'ils accompagnent

Questions soulevées par le projet et Priorités 2008

1°) La complexité des situations familiales sur le territoire ; comment positionner le projet dans la prévention ?

La durée des parcours dépasse souvent celle que nous nous étions initialement fixée (un an au plus). Les situations très complexes nous sont adressées (retard scolaire de plusieurs années, situations sociales et économiques des familles très dégradées, jeunes proches de l'exclusion) ; il nous est impossible de mener une action sur le court terme ; les parcours demandent un investissement des référents sur plusieurs champs en partenariat avec de multiples acteurs eux-mêmes très sollicités par ailleurs ; les relais se mettent en place lentement et le parcours s'allonge dans le temps.

Les priorités pour 2008 :

Clarifier les conditions et les critères d'acceptation des parcours par un travail de concertation avec les partenaires à valider par le Comité de Pilotage. L'évaluation du projet pourra être propice à cette remise en cause.

2°) Le déficit de capacités d'accueil dans les CMP et les structures médicales. Le PRE peut-il apporter des réponses de transition ?

Une bonne articulation entre les référents de parcours et les CMP et CMPP permet de prendre rapidement en charge les situations urgentes. Cependant, le nombre d'enfants en attente d'une prise en charge reste considérable.

Dans le domaine de l'orthophonie, deux tiers des bilans effectués n'ont pas pu donner lieu à des suivis chez les orthophonistes des villes alentours dont les emplois du temps sont saturés.

Devant ce problème, nous continuons de faire des bilans dans la mesure où :

- ils apportent aux professionnels et aux parents des éléments pour mieux comprendre les situations des enfants
- l'enfant peut identifier l'origine de ses difficultés et mieux les assumer
- une entrevue entre l'orthophoniste et l'enseignant de l'enfant permet de donner des conseils pour adapter les exigences vis-à-vis de l'enfant.

Les priorités pour 2008 :

- Contribuer au travail qui se fait dans le cadre du volet santé du CUCS ; les conclusions de notre expérience ont été communiquées et nous souhaitons que, dans ce cadre, des solutions durables puissent être trouvées. Avant cela, le PRE pourrait salarier un orthophoniste pour faire des suivis. Nous avons commencé à étudier la question avec les IEN et les écoles primaires.
- Mettre en place et animer des groupes langagiers pour les enfants pendant toute la période d'attente avant la prise en charge
- Favoriser les rencontres entre les enseignants et l'orthophoniste pour faciliter la vie scolaire de l'enfant

3°) Comment articuler au mieux les actions PRE, l'accompagnement éducatif de l'Education Nationale et le CLAS ?

L'ouverture de l'Accompagnement Educatif en 2007 s'est fait très rapidement ; son existence influe sur les parcours individualisés :

- facilité à trouver aide aux devoirs ou activités dans la mesure où elles peuvent être proposées au sein même du collège
- augmentation du temps du jeune au sein du collège limitant les possibilités de rendez-vous de suivi avec les référents ainsi que de mise en place d'activités hors temps scolaire (sport, groupe d'échange...)

Les priorités pour 2008 :

- sur le plan des accompagnements à la scolarité : évaluer en lien avec l'Education Nationale les actions mises en place par le PRE ; estimer leur efficacité à répondre aux besoins des enfants en complément du CLAS. Identifier celles qui doivent être maintenues dans le cadre du PRE et celles qui pourraient être reprises et développées dans le cadre de l'Accompagnement Educatif.
- participer à la réflexion sur l'articulation des dispositifs dans le cadre du volet réussite éducative du CUCS
- sur le plan de l'accompagnement : tenir compte, en lien avec les parents de la globalité du temps de l'enfant. Lors des évaluations de parcours, les priorités d'actions devront être réfléchies avec le collège pour qu'elles s'articulent avec l'accompagnement éducatif sans créer de surcharge pour l'enfant.

4°) Quelles propositions individualisées pour lutter contre l'échec scolaire et rattraper les bases manquantes ?

Les lacunes scolaires sont énormes chez nombre d'enfants que nous accompagnons. Les parcours sont inefficaces pour atteindre l'un des objectifs fixés par le PRE : favoriser la réussite scolaire dans le sens de l'amélioration des résultats. En adéquation avec l'école, nous cherchons, notamment dans le cadre des PPRE à proposer d'autres méthodes d'accompagnement pédagogiques individualisées. Dans cette optique, nous avons expérimenté en étroite collaboration avec les enseignants : les consolidations Sylvan et les ateliers autour du livre.

Priorités pour 2008

- Continuer ces expériences les évaluer et les développer sous des modalités adaptées au territoire
- Créer et développer avec les enseignants des Ateliers pédagogiques individualisés proposés aux jeunes sur les temps d'école ouverte et d'accompagnement éducatif.
- Favoriser la formation de personnes ressources pour développer des ateliers autour du livre destinés aux maternelles, CP et CE1

5°) Comment travailler davantage en amont sur la question de l'exclusion scolaire ?

Les situations de jeunes exclus sont nombreuses et elles nous renvoient à la violence qui existe au sein du système scolaire :

- violence vécue par des jeunes n'ayant pas acquis les bases, comprenant de moins en moins au fil des années, voyant leur retard scolaire se creuser, passant leurs journées sans progresser
- Violence vécue par les enseignants confrontés aux comportements de jeunes agressifs et désabusés
- Violence ressentie par les familles qui n'ont de relation avec l'école qu'à travers les difficultés

Priorité pour 2008

- proposer des ateliers individualisés pour que les enfants reprennent les bases et découvrent qu'ils sont capables de progresser.
- Proposer aux jeunes des ateliers qui abordent les questions de violence, d'estime de soi, et de connaissance de soi (atouts, limites et aspirations)
- A la demande des chefs d'établissement, proposer aux équipes, avec le concours de la MIPOP des moments d'échange qui les soutiennent dans leur travail auprès des jeunes au comportement difficile.
- Proposer aux parents des moyens d'apprentissage du français au sein de l'école qui leur permettront de mieux comprendre le système scolaire

6°) L'articulation entre les parcours individualisés et les besoins des villes en termes d'actions collectives relevant du droit commun

Le PRE sur Grigny et Viry-Chatillon remplit des fonctions utiles et permet à des individus de se remettre en route. Cependant les actions qui relèvent du droit commun ne sont pas assurées.

De plus, la situation budgétaire des villes fait obstacle au portage d'actions pertinentes financées par le PRE. Certains ateliers qui répondent à des besoins n'ont pas pu être mis en place.

Priorité pour 2008 :

- Construire les conditions de mise en place des actions collectives jugées utiles, soit dans le cadre des Villes, soit en s'appuyant sur le réseau associatif.

7°) Echange d'informations précises sur les enfants et prise de décisions communes

Pour plusieurs parcours et dans des situations parfois dramatiques, nous constatons de réelles difficultés à communiquer entre les institutions de même qu'à l'interne de l'institution scolaire. Les contraintes de temps et le nombre importants de situations difficiles sont à considérer.

Les plannings morcelés des médecins scolaires, des assistantes sociales scolaires ne leur permettent pas d'accompagner les enfants comme ils le souhaiteraient.

Il faut prendre la mesure de ce qu'implique l'étendue du territoire sur lequel le projet est mené (deux villes, une trentaine d'écoles et 5 collèges) qui rend nécessaire la démultiplication de lieux pertinents pour le diagnostic partagé et l'échange d'informations.

La participation de plus en plus régulière des CPE dans les cellules d'appréciation constitue un point positif et devra être développée en 2008.

La fonction des référents est ici essentielle pour rassembler l'ensemble des interventions menées avec/pour une même famille.

Priorité pour 2008 :

- Clarifier le rôle du référent par rapport à ses interlocuteurs ; préciser ses missions et la répartition des responsabilités avec les personnes qui adressent les enfants, notamment dans le cas d'informations préoccupantes.

8°) L'évaluation

Le PRE fonctionne depuis 2 ans sur les deux communes. Il est sollicité par de nombreuses écoles et structures.

Au regard des parcours déjà effectués, nous notons des situations d'enfants et de jeunes stabilisées, des situations où l'instabilité reste importante, des situations où nous restons impuissants.

Quels sont aujourd'hui les résultats objectifs qui peuvent être relevés ? Le fonctionnement du projet et les procédures de communication permettent-elles une mise en cohérence des partenaires au service des enfants et de leur famille ? Les instances de pilotage et de coordination sont-elles des lieux où sont traitées les questions que soulève le projet sur ce territoire ?

Priorité pour 2008 :

- Relancer la cellule de coordination et ajuster les modalités de pilotage en cohérence avec le CUCS.
- Réaliser une évaluation du projet conformément à la démarche élaborée en 2007 avec les partenaires et l'ensemble des coordinateurs de projet.
- Terminer la mise en place fonctionnelle du logiciel de suivi des situations.